

**Déballage de couteau en sortie d'entretien SPIP MO Marseille :
Quand une PPSMJ nargue le système de sécurisation des locaux,
c'est toute la chaîne de sécurité qui doit être interrogée.**

Un incident grave s'est déroulé dans les locaux du SPIP MO de Marseille le mercredi 04/03/2026 : Lors d'un entretien de suivi, une PPSMJ, au profil très sensible et sujette aux frasques et agressions verbales dans les locaux du SPIP, a exhibé en fin d'entretien dans le couloir son téléphone portable et un couteau de type opinel. Dans une démarche de défiance dont elle est hélas coutumière, elle a pointé les carences sécuritaires du SPIP MO et a ouvertement remis en cause la sécurité des personnels avant de quitter les lieux dans un éclat de rire.

Avant toute chose, nous adressons tout son soutien à notre collègue en charge de ce suivi très sensible, qui fort heureusement n'a pas été blessée physiquement. La violence, sous quelque forme qu'elle soit, ne peut plus être banalisée.

Rappelons que cette PPSMJ était pourtant inscrite sur la note de vigilance interne au SPIP, actualisée au 26/01/2026 fixant des mesures particulières la concernant, notamment l'interdiction d'accès avec son téléphone portable et la fouille de son sac. La présence du portique de sécurité et d'un agent de sécurité privé n'auront finalement pas évité l'introduction d'un couteau dans les locaux du SPIP.

L'heure n'est pas aux accusations. La direction du SPIP s'est montré réactive et soutenante et le CSA FS a été informé sans délai de l'incident par la DFSPIP.

Un portique de sécurité et une note de vigilance montrent leurs limites s'ils ne sont pas accompagnés des moyens humains et matériels. Ils constituent des éléments de sécurité passive et ne peuvent pas remplacer un niveau de vigilance élevé pendant plusieurs heures sur un poste d'accueil ou de sécurité.

Cet incident vient pointer de nombreuses crispations sur le MO de Marseille :

- **Les PA sont en sous effectif chronique sur le MO de Marseille depuis plusieurs mois** et malgré des conditions de travail très lourdes, continuent de remplir leurs missions diverses (entre autres l'ouverture des mesures, statistiques, gestion boîte structurelle, accueil téléphonique), outre celle d'**accueillir physiquement par tranche de demi journée plus de 100 personnes par jour.**

Nous ne cesserons de rappeler que la **mission d'accueil est cruciale et nécessite une vigilance forte**. Les agents doivent avoir les moyens de remplir leur mission de la manière la plus efficace possible. Le fonctionnement actuel n'est pas acceptable et il doit être revu !

- **L'agent de sécurité est un agent consciencieux, mais il n'est pas habilité à fouiller un sac ni à procéder à une palpation, qui plus est sur une femme.**

Le système de vigilance mis en place montre son inefficacité dès lors que le flux de personnes à contrôler avant l'entrée au SPIP devient ingérable et se fait à la chaîne. Tant que nous n'aurons pas un système d'accueil efficace, il ne sera pas possible de discriminer un public à risque d'un autre profil. Les préconisations pourtant apportées par les ERIS en 2022 dans le cadre du protocole de sécurisation du MO (faisant suite à une agression de personnel), alors basé sur les annonces téléphoniques générales, n'ont toujours pas été revues ni ajustées suite à la suppression de ce support technique pour des motifs financiers.

- **Les profils sensibles et psychiatriques sont en forte augmentation sur les secteurs des CPIP du MO de Marseille.**

La CGT IP soutient par ailleurs fermement la demande de personnels de surveillance réserviste pour assurer la mission de sécurité de l'accueil et des salles d'audience, en complément de dispositifs actuels.

La CGT IP demande à être associée au RETEX, afin que des mesures concrètes et réalisables puissent aboutir rapidement.

Dans le contexte actuel d'augmentation des violences et de la prise en charge d'un public marseillais de plus en plus sensible, au profil psychiatrique, en proie à une précarité grandissante ou dans des consommations de toxiques, la sécurisation de l'environnement de travail doit être une priorité. **Ce doit être l'affaire de TOUS.**

Marseille, le 05/03/2026.